

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Vie associative

REF : VIEASSOC2009004

Signataire : CS/RH

OBJET : Adhésion annuelle de la ville à l'association Cités Unies France.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de la commune de renouveler son adhésion à l'association « *Cités Unies France* » étant adhérente depuis 2001.

A l'unanimité.

DELIBERE :

VERSE pour son adhésion 2009 le montant de 2 500 (deux mille cinq cents) euros à l'association *Cités Unies France*.

Le Maire,

Jacques SALVATOR.